

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 12 mai 2023****CONVOCACTION**

Date : 5 mai 2023

Affichée le : 5 mai 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 32

Pouvoirs : 6

Absent : 1

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

19 mai 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi douze mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Étaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS .

Absents représentés

M. Morgan TOUBOUL.....Pouvoir à M. Joël MOREAU

Mme Sylvie BRIERE.....Pouvoir à M. Aurélie PROCOPPE

Mme Carole BOULANGER.....Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Mme Gaëlle DEMARS.....Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Mme Claudine MULLER.....Pouvoir à Mme Carine PELEGRIN

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-05-04

OBJET : CHOIX DU CONCESSIONNAIRE DE LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU MARCHÉ FORAIN ET AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE CONCESSION.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de la Commande Publique.

Vu la délibération du 8 juillet 2022, approuvant le lancement d'une Délégation de Service Public (DSP) sous forme de concession pour la gestion et l'exploitation du marché forain de la Ville de L'Isle-Adam et les caractéristiques principales des prestations que devra assurer le concessionnaire.

Vu le rapport de l'exécutif sur le choix du concessionnaire.

Considérant qu'un avis de concession a donc fait l'objet d'une publicité du 3 septembre au 8 novembre 2022, réalisée sur le site internet de la Commune, sur son profil acheteur, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Considérant qu'à son issue, une seule candidature a été déposée, la Commission de Délégation de Service Public s'est réunie une première fois le 28 novembre 2022 afin de l'analyser et a admis le candidat à présenter son offre.

Considérant que réunie une deuxième fois le 10 janvier 2023 puis une troisième fois le 17 février 2023 pour l'analyse de l'offre, la Commission de Délégation de Service Public a décidé d'admettre le candidat en négociations.

Considérant qu'au terme des négociations, l'Entreprise SOMAREP est apparue à même d'assurer la qualité et la continuité du service public au regard de la valeur technique de son offre, de ses intérêts financiers et de la qualité du service proposé (les raisons de ce choix sont exposées dans le rapport de l'exécutif annexé).

Considérant que le rapport joint à la présente, précise les motifs du choix de l'entreprise retenue et expose l'économie générale du contrat.

Après avis de la Commission des Finances en date du 25 avril 2023.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **approuve** le choix du concessionnaire, l'Entreprise SOMAREP, et ainsi l'attribution du contrat de concession de service public relatif à la gestion et l'exploitation du marché forain de la Ville.
- **approuve** les termes du contrat de concession de service public à intervenir, ainsi que ses annexes.
- **autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de concession de service public ainsi que tout document y afférent.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance



Julita SALBERT